

Toutes les cloches des églises catholiques du diocèse de Wichita (USA) sonneront le 22 janvier pour marquer le 36ème anniversaire de la décision Roe vs. Wade de la Cour suprême de 1973 qui a légalisé l'avortement aux États-Unis qui a été en grande partie à l'origine de la mort d'environ 50 millions d'enfants à naître. (page 3)

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
BRUXELLES X
1/9316
P 305006

édit. resp. : Christophe Ménier
Mise en pages: Marie-Emmanuelle
Rue Besme, 132 1081 Bruxelles
02 649 08 79
Bur. Dépôt Brux. X

Jeunes Pour la Vie.org

Bimestriel d'information n° 121
Novembre décembre 2008
Edité par « Jeunes pour la Vie » asbl
132 rue Besme 1081 Bruxelles
02 649 08 79 (après 16h ou les WE)

jvl-jpv@live.be

www.jeunespourlavie.org

088-2142578-37

Bonne année 2009



Edito

Le 4 décembre dernier, nos députés votaient, dans l'indifférence générale, une loi d'une portée presque inimaginable. Cette dernière relègue en effet au rang de « matériel corporel humain » les embryons, les fœtus, ainsi que les substances qui en sont extraites, quel qu'en soit leur degré de « transformation ». Conséquence: rien ne s'oppose plus à leur « utilisation », sous le couvert de la loi, au profit de la recherche scientifique ou d'un quelconque procédé thérapeutique. Mais qui de nos concitoyens a entendu parler de cette loi avant ou après son vote ? Qui l'a commentée, disséquée, critiquée ? Plus personne ne s'intéresserait-il à la politique de nos jours ? Il faut croire que si, pourtant, à entendre le bruit qu'a fait la chute du gouvernement belge, quelques semaines plus tard, sur une question pourtant bien moins primordiale que celle du respect de la vie humaine. Heureusement, tout le monde n'a pas perdu le sens des priorités. Ainsi, le 12 décembre, le Vatican publiait une instruction sur certaines questions éthiques (Dignitas personae). Pour la Congrégation pour la doctrine de la foi, l'embryon n'est pas un « simple amas de cellules » ni un « matériau de laboratoire ». Il mérite toute la protection que réclame chaque être humain dans sa fragilité. Réjouissons-nous : à Rome ou ailleurs, y compris dans nos contrées, il se dresse encore des veilleurs qui, inlassablement, refusent de se laisser endormir par les voix de ceux qui voudraient, quand cela les arrange, réduire l'homme au rang d'objet. Au cours de l'année qui commence, nous vous souhaitons à tous, chers lecteurs, de rester éveillés au service de la vie.

Jeunes pour la Vie

Dernière minute:

Madrid : une grand messe catholique attire la foule

Plusieurs centaines de milliers de personnes ont participé ce dimanche 28 décembre dans le centre de Madrid à une grand messe catholique en faveur de la «famille», en présence de 37 évêques.

Depuis Rome, Benoît XVI a adressé aux participants un message retransmis sur grands écrans. «Chère familles, ne laissez pas se dénaturer l'amour, l'ouverture à la vie et les liens incomparables qui unissent votre foyer», a déclaré le pape lors de la traditionnelle prière de l'Angélus.

Le cardinal-archevêque de Madrid, Antonio Maria Rouco Varela, a lancé un appel contre l'avortement, invitant les familles à vaincre «la culture de la mort» qui convertit «ceux qui sont sacrifiés par la cruauté saisissante de l'avortement» en nouveaux «Saints Innocents».

Prochain grand rassemblement pro Vie: Paris le 25 janvier 2009

Départ du car JPV basilique de Koekelberg 8h30
Réservation obligatoire (€15) avant le 20 /01/09

Soutenez-nous au numéro de compte 088-2142578-37

Politique et dignité humaine

**Un pays qui considère l'homme comme du « matériel corporel humain » ?
Quelle imagination!**

Imaginons un pays où le mépris de la vie humaine avant la naissance serait tel qu'une loi y commencerait par les définitions suivantes:

«**matériel corporel humain**»: tout matériel biologique humain, y compris les tissus, les cellules, les gamètes, **les embryons, les fœtus**, ainsi que les substances qui en sont extraites, et quel qu'en soit leur degré de transformation;

«**embryon**»: la **cellule ou l'ensemble fonctionnel de cellules** d'un âge compris entre la fécondation et huit semaines de développement et susceptibles, en se développant, de donner naissance à une personne humaine;

«**fœtus**»: **l'ensemble fonctionnel de cellules d'un âge supérieur à huit semaines** de développement et susceptibles, en se développant, de donner naissance à une personne humaine. Un pays qui classe les embryons et les fœtus – chacun de nous avant la naissance, faut-il le relever ? – dans la catégorie du « *matériel corporel humain* » : se peut-il qu'un tel état existe encore ? Si tel pays a vraiment existé, alors il doit s'agir d'une dictature horrible du passé! L'URSS aux pires moments de son histoire ou l'Allemagne nazie?

Quoi? Un pays actuel? La Corée du Nord ou la Chine communiste? Non! Pas un pays d'Europe occidentale, quand même! Nos médias défendraient la dignité humaine et une loi pareille ne pourrait pas voir le jour! Nos médias se font un honneur de se vouer à la défense de la dignité humaine!

Et pourtant... Cette loi a bel et bien été votée en Europe occidentale. Elle vient d'être votée... en Belgique ce 4 décembre 2008. Elle s'intitule: *la loi relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique*. Les définitions que vous avez lues ci-dessus figurent à l'article 2 de cette loi.

Est-ce qu'il y a une démocratie en Belgique?

Sur 129 représentants présents lors du vote de cette loi à la Chambre, 94 ont voté pour cette loi, aucun – *aucun* – n'a voté contre et 34 se sont abstenus. Tous nos représentants ont bêtement suivi les directives de leur parti sur une question aussi importante. Tous les membres de la majorité ont voté pour et tous ceux de l'opposition ont voté contre! Outre le dégoût légitime que cette loi suscite, on peut se demander où est la conscience de nos parlementaires. La seule valeur qui les dirige semble être le carriérisme électoral. Bien se faire voir du parti pour pouvoir être bien positionné sur la liste électorale lors des prochaines élections.

Déni de démocratie?

Nous constatons aussi que certains parlementaires sont d'habiles bonimenteurs! Ils se donnent une image électorale de garant des valeurs de la vie! Mais quand ils votent au Parlement... ils font le contraire de ce qu'ils ont laissé croire à leurs électeurs. Il y a là publicité mensongère! Cela leur est bien égal, car ils savent que

les gens voteront toujours pour eux. Leurs électeurs n'ont pas le temps de vérifier ce pour quoi ils ont vraiment voté. Il y a là déni de démocratie.

JPV se propose de pallier ce manque de transparence de la politique belge

Si vous souhaitez savoir en quel sens a voté un parlementaire (au niveau fédéral) dans les dossiers qui concernent la défense de la vie humaine, vous pouvez envoyer un courriel à jvl-jpv@live.be avec le texte suivant: « *Vote du parlementaire NOM (du parlementaire) par rapport aux questions de la défense de la vie* ». JPV fera tout son possible pour vous apporter la réponse au plus vite par retour de courriel. JPV est fier de pouvoir contribuer à plus de transparence en politique et donc plus de démocratie dans notre pays.

En quoi cette loi aggrave-t-elle la situation actuelle pour les embryons?

Un statut « matériel » pour l'embryon et le fœtus?

Un des buts de cette loi est de rendre la loi belge conforme aux directives européennes et de coordonner les différentes lois existantes. Les applications médicales qui utilisent les embryons humains et la recherche scientifique sur les embryons étaient déjà légales avant cette loi. Cependant, aucune directive européenne ne réclamait l'adoption de définitions aussi horribles pour l'embryon, le fœtus; il n'a jamais été demandé d'inclure l'embryon et le fœtus dans une définition du « matériel corporel humain ». En cela, le Parlement belge innove: il donne en quelque sorte un « statut » sous-humain à l'embryon; ce statut est même inférieur à celui des animaux en Belgique. Cette loi innove en ce qu'elle permet – à certaines conditions, dont des conditions prévues dans d'autres lois – d'utiliser des fœtus d'un âge supérieur à huit semaines pour la recherche scientifique et les applications médicales! Donc, un fœtus avorté pourrait éventuellement être récupéré en morceaux encore vivants pour développer des reins, un cœur ou d'autres organes tout neufs!

Comment accueillir le Christ en ce temps de Noël?

A la lecture de ce qui précède, tout citoyen qui prend la peine de réfléchir se révoltera face à l'adoption grégaire d'une loi dont les implications sont si effrayantes. Les chrétiens, tout spécialement, ont peut-être un pas de plus à faire pour ne pas accepter sans réagir les conséquences de la nouvelle législation belge. Le Christ est venu il y a deux mille ans. « *Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir ... sans venir t'assister?* » « *En vérité, je vous le déclare, à chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait.* » Mt 25, 44-45. Le Christ est présent dans le pauvre, dans l'embryon et le fœtus catalogué comme du matériel corporel humain et nous ne le savions pas. Certains ont accueilli l'enfant Sauveur et d'autres ont pratiqué le massacre des Saints Innocents. En ce temps de Noël, que les chrétiens se souviennent que Jésus au-delà de sa représentation dans les jolis santons de plâtre dans nos crèches, est surtout présent en des êtres de chair et de sang, dont l'existence a débuté au moment de leur conception.

Nicolas

36ème anniversaire de Roe vs. Wade : les cloches de toutes les églises du diocèse de Wichita sonneront

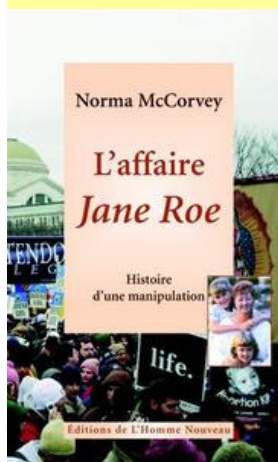
Le diocèse de Wichita (Kansas), dont l'évêque est Mgr **Michael O. Jackels**, commémorera à sa manière le 36ème anniversaire du sinistre arrêt **Roe vs. Wade** de la Cour suprême des États-Unis. « *Un carillon pour la vie. Toutes les cloches des églises catholiques du diocèse de Wichita sonneront le 22 janvier pour marquer le 36ème anniversaire de la décision **Roe vs. Wade** de la Cour suprême de 1973 qui a légalisé l'avortement aux États-Unis. **Tama Dutton**, directrice du service Respect de la Vie et Justice Sociale du diocèse, organise "Un carillon pour la vie", une initiative pour que toutes les églises catholiques du diocèse fassent sonner leurs cloches 36 fois à 15 h – l'Heure de la Miséricorde, celle où Jésus est mort sur la croix – le jeudi 22 janvier.*

Dutton a déclaré que toutes les paroisses étaient invitées à organiser toutes sortes d'autres initiatives pour marquer cette décision de la Cour suprême qui a été en grande partie à l'origine de la mort d'environ 50 millions d'enfants à naître depuis 1973.

"Nous espérons que lorsque les cloches sonneront les fidèles cesseront toute activité pour prier aux intentions des femmes, des pères et de toutes les familles que l'avortement a affectés" a-t-elle déclaré ».

Livre: Un témoignage choc

Comment la femme qui fut l'emblème de l'avortement aux États-Unis est-elle devenue



la plus célèbre icône du combat pour la vie ?

A 21 ans, enceinte pour la troisième fois, Norma McCorvey, pauvre et paumée, devient le prétexte, sous le pseudonyme de Jane Roe, de l'arrêt Roe contre Wade de la Cour suprême qui légalise l'avortement en 1973.

Convertie au christianisme, Norma McCorvey

livre un récit passionnant, poignant, mais aussi réconfortant de son parcours. Par-delà l'histoire d'une formidable manipulation, ce témoignage exceptionnel retrace l'aventure spirituelle d'une femme qui, après avoir connu le mensonge, découvre l'amour de Dieu et de son Evangile de vie. Un livre-événement dont on ne ressort pas indemne mais qui ouvre aussi toutes grandes les portes de l'espérance.

Editions de L'Homme Nouveau - 368 pages - 24 €

Luxembourg: loi sur l'euthanasie et réaction du grand-duc

Combien n'ont pas retenu leur souffle en attendant la réaction du Grand-duc Henri face à l'obligation qui lui était faite de promulguer la loi libéralisant l'euthanasie au Luxembourg ? Beaucoup ont en tout cas été heureux d'apprendre l'incroyable force morale du souverain. Même si un tel geste avait déjà été posé par son oncle il y a 18 ans, même si la loi est tout de même passée, on reste émerveillé qu'il se trouve des gens ayant le courage héroïque de se lever, de défendre leurs idéaux, d'écouter la voix de leur conscience, de nager paisiblement à contre-courant. Tant d'autres auraient préféré se taire, rester assis, se cacher, étouffer cette voix, se laisser conseiller...



Une fois de plus l'étendard de la culture de la vie a trouvé une figure capable de le porter haut et visiblement. Même si le geste du Grand-duc a été critiqué, les consciences ont été interpellées. La preuve que les idéaux qui nous animent ne sont pas éteints, mais que la flamme est encore bien vivante!

Pour remercier le Grand-duc, nous lui avons écrit en votre nom à tous. N'hésitez cependant pas à envoyer une lettre personnelle de soutien à l'adresse suivante:

Maréchalat de la Cour - Palais grand-ducal,
17, rue du Marché-aux-herbes, L-1728 Luxembourg,
Adresse postale : B.P. 331 L-2013 Luxembourg
Service Communication : service.presse@gdl.etat.lu

Mon plus beau Noël - Johnny Halliday

J'avais oublié
A quel point on se sent petit
Dans les yeux d'un enfant
Plus rien ne compte,
Juste sa vie
J'avais mis de côté
Tous ces instants
Qu'on croit acquis
Ces instincts qu'on découvre
Avec toi je grandis moi aussi...

Et voilà qu'à nouveau
Je fais des projets dans ma vie
Pour te laisser du beau,
Rien que de l'amour mais aussi
Je me prends à rêver
Qu'un jour, tu voudras partager
Ce qui de près ou de loin
Dans ma vie a compté

*refrain: Tu es mon plus beau Noël
Celui que je n'ai jamais eu
Tu es l'amour, la vie, et le soleil
Ce à quoi je ne croyais plus*

*Tu es mon plus beau Noël
Celui que je ne n'attendais pas
Ce merveilleux cadeau tombé du ciel
Celui dont rêvent tous les papas*

Il y a tellement de choses
Que j'aimerais te raconter
Pour te donner la force,
Le courage de tout affronter
Si je peux te transmettre
Ce formidable goût d'aimer
De tous les hommes je serai,
Le plus heureux,
Le plus comblé.

refrain

Je serai pour toi le père
Celui sur qui tu peux compter
Tout ce que tu espères
Je promets de te le donner

refrain

Toi mon amour, ma vie
Mon étincelle
Je suis le plus heureux
Tu vois...

Noël, cette belle fête qui nous ouvre à l'amour, l'espérance, la confiance et la paix, est un point culminant de notre année liturgique. Même si ce n'est pas la fête la plus importante, elle nous touche de façon différente. Et n'est-ce pas plusieurs fois par an que nous pouvons la revivre ? En effet, chaque naissance ne souffle-t-elle pas la chaleur de Noël ? L'arrivée de chaque enfant n'allume-t-elle pas dans tant de foyers différents les quatre cierges de l'Avent ?

Le premier cierge symbolise la paix. Quand on voit dormir un tout petit enfant, ne se demande-t-on pas parfois comment il est possible de vivre à ce point dans la paix, alors que le monde qui l'entoure en est tellement éloigné ? C'est le signe peut-être qu'il faut retourner en enfance pour accéder au Royaume.

Le deuxième représente la confiance. Lorsque nous sommes confrontés à la confiance sans faille d'un enfant, à notre tour la confiance nous gagne. Nous aurons, c'est sûr, la force de le protéger si jamais quelque chose devait lui arriver. C'est le sentiment maternel ou paternel, qui n'est pas réservé aux seuls parents mais aussi aux proches, frères et sœurs, oncles et tantes et amis... « *Je serai pour toi le père, celui sur qui tu peux compter* ». Le troisième évoque quant à lui l'amour. Quand on voit un petit enfant on a l'impression qu'il rayonne d'amour. Par contagion le monde autour de lui est plein d'un amour qui gagne tout l'entourage. « *Je fais des projets dans ma vie*

pour te laisser du beau, rien que de l'amour ».

Et le quatrième cierge, enfin, figure l'espérance. Avec un enfant on apprend à redécouvrir le monde comme nous l'avons fait à l'époque de notre propre enfance, loin de toute appréhension. Un enfant reçoit dans la confiance l'héritage parental. Ce n'est pas d'abord une question d'argent mais surtout tout un environnement éducatif dans les domaines culturel, religieux, sentimental, etc. « *Ces instincts qu'on découvre avec toi je grandis moi aussi.* », « *Il y a tellement de choses que j'aimerais te raconter pour te donner la force, le courage de tout affronter si je peux te transmettre ce formidable goût d'aimer de tous les hommes je serai, le plus heureux, le plus comblé* ».

Dans notre combat pour la vie, nous pensons avec tristesse à tous les avortements qui privent autant de foyers de la lumière, de la chaleur, de la paix, de l'amour, de l'espérance, de la confiance... N'est-ce pas comme refuser de fêter Noël? Pourtant, nous le savons, chacun peut s'ouvrir sans peine aux quatre lumières de Noël qui éclairent, dans les plus profonds recoins de notre personnalité, ce qu'il y a de meilleur en nous.